



ASSOCIATION POUR LA SANTÉ
PUBLIQUE DU QUÉBEC

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

ENCADREMENT DU CANNABIS

Créer un monopole d'État pour bien encadrer et mieux contrôler

Montréal, 7 septembre 2017 – Les consultations régionales sur l'encadrement du cannabis récréatif au Québec se poursuivent à Montréal, pour deux jours.

L'Association pour la santé publique du Québec (ASPQ) insiste sur l'importance cruciale de créer un monopole d'achat étatisé. Aux dires d'Émilie Dansereau-Trahan, spécialiste du contenu cannabis à l'ASPQ, « Les intérêts de l'entreprise privée divergent de ceux de la santé et de la sécurité publique. Puisque la préoccupation première du Gouvernement du Québec est la protection de la santé et de la sécurité de la population et, surtout, celles de nos jeunes, une logique de marché, basée sur la croissance et la recherche de profits, semble incompatible avec des objectifs gouvernementaux. C'est la raison fondamentale pour laquelle l'ASPQ, appuyée de plusieurs experts, du domaine de la santé et de la sécurité publique, souhaite la création d'un monopole d'État. »

Un récent sondage, mené par SOM, révèle que :

- 87 % des répondants Montréalais sont contre la vente du cannabis récréatif par le privé
- 17 % des répondants Montréalais a consommé du cannabis ou l'un de ses dérivés au cours des 12 derniers mois, comparativement à 12 % à l'échelle provinciale
- près d'un Montréalais sur deux se dit inquiet par rapport à la légalisation du cannabis
- contrairement à la tendance provinciale (67 %), seulement 55 % des Montréalais estiment que le gouvernement devrait interdire la vente de produits dérivés du cannabis (gâteaux, bonbons, etc.)

Tous les [résultats du sondage pour l'ensemble de la province](#) et ceux de la région de la [Montréal](#) sont disponibles en ligne pour consultation.

Parmi ses 12 recommandations, l'ASPQ réitère que le gouvernement devra aussi interdire toute forme de marketing du cannabis récréatif. « Actuellement à Montréal, l'industrie du cannabis médicinal utilise différentes stratégies de marketing pour se démarquer : on parle ici d'affichage sur des panneaux géants, en plein Centre-ville; de vente ou d'offre gratuite de produits promotionnels, tels que T-shirts et casquettes sur le Web. Et ce ne sont là que quelques-unes des stratégies de marketing exploitées » déplore Madame Dansereau-Trahan. L'ASPQ rappelle, en terminant, que l'expérience de la légalisation du cannabis récréatif au Colorado montre qu'il est préférable d'adopter dès le départ un cadre réglementaire plus strict qui pourra s'adapter par la suite aux données probantes de la recherche.

À propos de l'Association pour la santé publique du Québec

L'ASPQ regroupe citoyens et partenaires pour faire de la santé durable, par la prévention, une priorité. L'ASPQ soutient le développement social et économique par la promotion d'une conception durable de la santé et du bien-être. La santé durable s'appuie sur une vision à long terme qui, tout en fournissant des soins à tous, s'assure aussi de les garder en santé par la prévention www.aspq.org.

-30 -

Source :

Émilie Dansereau-Trahan

Experte de contenus – dossier cannabis

Association pour la santé publique du Québec

Téléphone : 514 528-5811, poste 232

Cellulaire : 514-799-7901

Courriel : edansereau@aspq.org